le**MAG**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TRANSITIONS

MONTPELLIER, FAIRE DU FUTUR UN PRÉSENT.

Montpellier méditerranée métropole

Montpellier Méditerranée Métropole –
Graphisme : Wonderful
Éxécution : Pôle Attractivité, Développement Économique et Emploi – 07/2025.
Crédits photos : Montpellier Méditerranée Métropole, Shake Mama, Aya Berteaud, Julien Revenu, REC Architecture & GCC
Impression : Impact Imprimerie

Légende des pictogrammes :

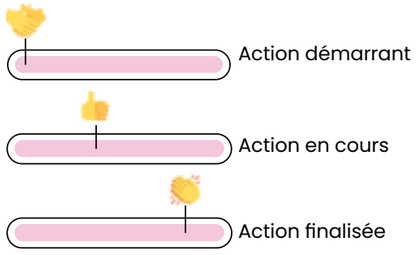

Édito

Ces cinq dernières années ont été marquées par un contexte sans précédent de mutation profonde de l'économie. Crise sanitaire, crise énergétique, crise des matières premières, avènement de l'intelligence artificielle ou encore bouleversement des relations géopolitiques, sont autant de changements majeurs traversés sur une temporalité très courte.

Chacun de ces mouvements structurels a entrainé des conséquences importantes pour les entreprises ; recomposant les chaînes de valeur et faisant apparaître de nouveaux enjeux de souveraineté. Toutes les entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité, sont concernées par une transformation de leurs modèles d'affaires. Au cœur de cette mutation à l'œuvre, la question des limites écologiques et celle des enjeux de justice sociale est primordiale. Les entreprises ont conscience de l'impérieuse nécessité de les intégrer : sur un plan environnemental, pour ne pas être rattrapées par les limites matérielles d'un monde contraint ; sur un plan sociétal, pour ne pas s'isoler et maintenir leur performance qui repose, aujourd'hui, précisément, sur leur capacité à prendre en compte les impacts sur leurs clients, fournisseurs, salariés et territoires.

Face à ces défis majeurs, la Métropole et la Ville de Montpellier ont repensé totalement leur stratégie de développement économique et d'attractivité pour assoir un territoire plus performant, plus écologique et plus solidaire. Les nouvelles filières stratégiques que nous soutenons (la santé globale, les ICC, les EnR et le numérique) sont en phase avec ces objectifs et nous poussent, par leur dynamisme, à innover sans cesse en la matière.

Ainsi l'adoption d'une feuille de route en novembre 2023, la Métropole s'est fixée comme ambition principale de faire des grands défis contemporains, sociétaux, climatiques et économiques, une force pour son développement.
Ce nouveau cap stratégique se traduit par :
> la volonté et la conviction de la nécessité d'adopter une vision intégrée de l'action économique qui articule les dimensions sociale, économique et environnementale pour garantir la soutenabilité du territoire ;
> la réorientation et la production de nouvelles politiques publiques économiques, avec l'adaptation des dispositifs existants et la création de nouvelles actions ;
> une méthode fondée sur l'ouverture ; en multipliant les partenariats et en systématisant l'action du développement économique à l'échelle du bassin de vie, dans une logique d'efficacité et d'équilibre territorial.

Cette logique globale rejoint celle des objectifs de développement durable, adoptés par les Nations Unies en 2015, qui affirment que les interventions dans un domaine affecteront les résultats dans d'autres et que le développement doit équilibrer les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Le présent document met en relief, de manière non exhaustive, des projets et actions portés par le Pôle attractivité, développement économique et emploi de la Ville et la Métropole de Montpellier, qui incarnent ce nouvel élan économique pleinement tourné vers les objectifs d'une transition écologique et solidaire.

MICHAËL DELAFOSSE,
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

préambule

Ce magazine est, tout d'abord, le fruit d'un travail collectif des services économiques qui se sont donnés comme objectif de présenter de manière claire et accessible les projets qui incarnent la feuille de route Cap 2030, résolument tournée vers les transitions. Qu'elles soient sociales, environnementales ou technologiques, elles sont toutes stratégiques en matière de souveraineté économique. L'ambition de la Métropole de Montpellier est d'intégrer les enjeux de transitions à chaque étape de ses politiques publiques économiques, depuis leur élaboration jusqu'à leur mise en œuvre.

Le choix des Objectifs du Développement Durable (ODD), comme fil conducteur de ce magazine, offre une grille de lecture éclairante pour mettre en lumière l'articulation et la cohérence de l'ensemble de l'action économique. Des projets et missions qui, à première vue, apparaissent différents de par leur champ d'intervention et objectifs stratégiques peuvent partager, pour autant, une finalité commune. C'est l'esprit de la feuille de route Cap 2030, qui au travers de ses 2 grands enjeux transversaux, ceux des transitions environnementales, sociales et technologiques ainsi que de celui de l'emploi durable, offre une perspective d'actions partagées à l'échelle du développement économique et de toute la Métropole. En s'appuyant sur 9 des 17 ODD, ce magazine vise à donner corps et résonance à ces ambitions, à la hauteur de leur importance stratégique.

Ni un rapport d'activité, ni un bilan, ce magazine s'inscrit volontairement dans une démarche renouvelée et plus systémique de raconter le développement économique. Vous y découvrirez 33 projets répartis en 5 chapitres ainsi qu'une frise d'évènements marquants, s'inscrivant tous dans un ODD. Bien que non exhaustifs, ils illustrent concrètement la dynamique de transition économique à l'œuvre sur notre territoire.

sommaire

1. UNE MÉTROPOLE INCLUSIVE AU SERVICE DE L'EMPLOI DURABLE ET DE QUALITÉ
2. UNE MÉTROPOLE RAYONNANTE ET INNOVANTE, SOUTIEN DE SES FILIÈRES ÉCONOMIQUES
3. UNE MÉTROPOLE ÉQUILIBRÉE, GAGE D'UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET PROTECTEUR DE LA RARETÉ
4. DES SERVICES ÉCONOMIQUES ENGAGÉS DANS DES DÉMARCHES ÉCO RESPONSABLES
5. L'APPROCHE COLLECTIVE ET INTERTERRITORIALE, CONDITION D'UNE MÉTROPOLE MOTRICE DES TRANSITIONS

1. UNE MÉTROPOLE INCLUSIVE AU SERVICE DE L'EMPLOI DURABLE ET DE QUALITÉ

La justice sociale est une condition essentielle à la transformation durable de notre économie. Pleinement inscrite dans cette vision, la Métropole s'applique à mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses visant à soutenir l'emploi, favoriser l'inclusion et réduire les inégalités territoriales.

Elle déploie également des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat, en accordant une attention particulière aux Quartiers Prioritaires de la Ville de Montpellier (QPV).

Par ailleurs, elle soutient activement l'émergence et le développement de modèles économiques socialement innovants et résilients, capables de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux contemporains.

- **ODD 1**
  PAS DE PAUVRETÉ
- **ODD 8**
  TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- **ODD 10**
  INÉGALITÉS RÉDUITES

ODD 1

L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI, UNE INNOVATION POUR L'INCLUSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de l'expérimentation **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) Montpellier et Grabels**, l'objectif de la démarche est d'accompagner des personnes privées d'emploi depuis plus d'un an à retrouver un emploi, soit dans une entreprise, soit au sein de la première **Entreprise à But d'Emploi** (EBE) du territoire : **Hauts Val & Co**. Lancée en novembre 2024, elle a pour mission de créer des emplois dits supplémentaires pour des personnes demeurant dans le périmètre des quartiers des Hauts de Massane et de La Valsière. Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire engagée, elle constitue un maillon complémentaire de la chaîne de l'insertion par l'activité économique, avec comme particularité d'embaucher ses salariés en CDI à temps choisi.

D'ici 5 ans, Hauts Val & Co a pour objectif d'embaucher 200 personnes, volontaires de la démarche. Elle propose des services supplémentaires et non concurrentiels, répondant aux besoins des habitants et du territoire, en complémentarité du tissu économique local. Les premières activités développées sont un service de conciergerie aux habitants, l'ouverture d'un café-cantine et d'une épicerie, un atelier de réparation de vélos, une conciergerie aux entreprises, ou encore une guinguette au bord du lac des Garrigues.

Enfin, la démarche TZCLD, au travers des EBE, démontre qu'elle permet de créer des emplois stables et de proposer des revenus pérennes pour les volontaires. Elle favorise ainsi l'amélioration de leur qualité de vie et celle de leur entourage (pouvoir d'achat, logement, santé, protection de l'enfance, etc.). Il est à noter que 35 % des emplois sont liés à la transition écologique.

Voir aussi :
page 44

« Grâce à Hauts Val & Co, je reprends confiance en moi et je retrouve du lien social »

Jean-Marc, volontaire dans la démarche TZCLD Montpellier Grabels.

•ODD 8

UN SOUTIEN APPUYÉ À L'ÉCOSYSTÈME DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un secteur économique important pour notre territoire.
En 2025, ***la Métropole de Montpellier est classée 6e métropole de France en termes de poids de l'emploi ESS**, représentant 28 330 emplois salariés. Au cours de ces 5 dernières années, l'emploi salarié au sein de l'ESS a augmenté de 14%. Ces chiffres témoignent de la croissance et de l'impact continus de l'ESS sur l'emploi et, plus largement, sur la croissance économique. De plus, l'ESS répond aux enjeux de transitions sociales, environnementales et sociétales de notre époque. Modèle d'une économie résiliente, inclusive, socialement innovante ou encore de proximité, elle est également présente dans des secteurs économiques stratégiques.

La Métropole appuie la dynamique historiquement forte de l'ESS en soutenant des têtes de réseaux et acteurs de l'entreprenariat ESS, tels que France Active Airdie-Occitanie, l'Union Régionale des SCOP (URSCOP), CREALEAD ou encore la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS). Au-delà de son soutien financier, dans un objectif de plaidoyer et de création d'opportunités pour les acteurs de l'ESS, la collectivité contribue à les mettre en visibilité et à valoriser les valeurs sociales et économiques qu'ils portent. À ce titre, la Métropole est partenaire de nombreux événements : rencontres ESS, conventions d'affaires, remise de prix comme celui de la CRESS Occitanie décerné à la SCIC Sentinelles des Rivières. Elle travaille également avec des associations de l'entreprenariat à impact à l'instar de l'Île des Possibles (journées des métiers de la transition), le Mouvement Impact France (journées à impact), l'association FAIR (finance à impact) qui viennent conforter le modèle entrepreneurial ESS. Dans le contexte économique incertain, la Métropole marque sa volonté de maintenir son engagement en faveur de l'entreprenariat ESS et, plus globalement, de l'ESS.

Voir aussi :
pages 12 et 41

** Source : Note de conjoncture de l'ESS sur la Métropole de Montpellier, CRESS Occitanie, édition 2024*

CLAUSE SOCIALE, QUAND LES ENTREPRISES DEVIENNENT ACTRICES DE L'INCLUSION

La Plateforme Clause Sociale (PCS) de la Métropole de Montpellier est un véritable guichet unique pour la mise en œuvre des clauses sociales à l'échelle du territoire. Portée par la Métropole, cofinancée par l'Europe et l'État, cette plateforme s'appuie sur la commande publique et privée comme levier pour favoriser l'inclusion, par l'accès ou le retour à l'emploi de publics dits éloignés de l'emploi. Les clauses sociales participent à garantir l'égalité des chances pour tous d'accéder à un emploi.

Pilotée par une équipe de 5 facilitatrices, la PCS accompagne les Donneurs d'Ordres de la Métropole dans leurs démarches d'achat socialement responsable sur le territoire métropolitain. Par ailleurs, elle agit comme facilitatrice en accompagnant les entreprises attributaires de marchés dans la réalisation de leurs obligations sociales. L'équipe s'assure également de la bonne réalisation des indicateurs sociaux pour le compte des Donneurs d'Ordres qu'elle accompagne.

Depuis trois ans, la PCS innove en France avec les Plans de Progrès, spécifiquement adaptés pour des marchés pluriannuels ne peuvant pas être « clausés » en heure d'insertion ni faire l'objet de marchés réservés (pas assez d'heures, public qui relève déjà de l'insertion, etc). Ils permettent ainsi à toutes entreprises de s'engager concrètement dans des actions à impact social : recrutement inclusif, découverte des métiers, lutte contre les discriminations ou encore amélioration de la santé et sécurité au travail. Les Plans de Progrès s'imposent ainsi comme un véritable outil complémentaire du dispositif Clause Sociale. Grâce aux liens forts tissés sur le territoire entre les différents partenaires de l'emploi, de l'insertion ou encore économiques et, avec l'appui des institutionnels, les résultats en matière d'insertion et de formation sont en constante et forte progression.

Voir aussi :
page 32

« Une Métropole exemplaire, avec plus de 30 % de ses marchés clausés socialement, en avance sur la règlementation. »

Clara Gimenez,
conseillère municipale, vice-présidente de la Métropole déléguée à la politique de la ville et la cohésion sociale

L'ENTREPRENEURIAT ET L'EMPLOI AU CŒUR DU RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE LA MOSSON

La Métropole de Montpellier souhaite faire du quartier de la Mosson une nouvelle destination économique. L'objectif est d'y implanter de nouvelles infrastructures économiques ainsi qu'accompagner les entrepreneurs du territoire en soutenant notamment l'écosystème commercial et artisanal déjà présent dans le quartier.

L'Espace Gisèle Halimi, nouvel équipement public multiservices au cœur du quartier de la Mosson, héberge notamment une antenne de la Mission Locale des Jeunes, l'École Régionale du Numérique, et aussi, une antenne du Business & Innovation Centre (BIC) de Montpellier. Cet espace propose aussi une programmation spécifique « Osez entreprendre », animée par un collectif d'une quinzaine de structures d'aide à la création d'entreprises.
L'objectif est de faciliter l'accès des entrepreneurs à l'accompagnement et au financement de leurs projets. Au programme : des cafés rencontres, des évènements, des ateliers thématiques mais aussi des permanences au stand des halles 4 saisons. Enfin, un restaurant d'insertion écoresponsable (circuits courts, producteurs locaux, réduction des déchets), accessible à tous, est proposé par la couveuse d'entreprise Shake Mama.

Elle permet à des femmes des quartiers prioritaires de la ville de concrétiser leur projet de création d'entreprise culinaire dans un cadre sécurisé.

De plus, la Métropole souhaite que les chantiers de la rénovation urbaine qu'elle impulse puissent bénéficier aux TPE et PME des Quartiers Prioritaires de la Ville. Ainsi, des actions ciblées ont été organisées en partenariat avec Altemed, la Capeb et la Chambre de Métiers, telles que des rencontres d'artisans, des visites de chantiers ou encore des sessions de formation visant à transmettre les clés pour répondre aux marchés publics.

Voir aussi :
pages 10 et 11

L'équipe de Shake Mama

LE PÔLE TERRITORIAL ICC, UN CLUSTER INÉDIT AU SERVICE DE L'EMPLOI LOCAL

La filière montpelliéraine des Industries Culturelles et Créatives (ICC) se caractérise par une expertise sur l'image animée, du jeu vidéo au cinéma, en passant par les effets spéciaux, l'animation, ou encore le son à l'image. La filière est également riche d'une diversité d'acteurs, dont les expertises sont très complémentaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la création.

La structuration d'un pôle territorial des ICC vise à inscrire pleinement la filière dans les nouvelles dynamiques de transformation territoriale. Avec l'ambition de devenir un pôle de référence mondiale, tout en s'attachant à un développement responsable et pérenne, l'un des axes prioritaires retenu est celui de favoriser l'emploi local et les compétences. À titre d'exemple, dans l'audiovisuel, l'ancrage de plusieurs séries quotidiennes sur le territoire a permis de sédentariser de nombreux techniciens, devenant ainsi un vrai critère d'attractivité pour les sociétés de productions. Ainsi, France TV Studio est passé de 50% d'emploi local à 80% en moins de 5 ans. Le besoin en professionnels va continuer à s'accroître avec le développement de nouveaux studios de tournage. L'objectif est de doubler le nombre d'emploi dans la filière à horizon 2030, et ainsi atteindre 6 000 ETP (emploi temps plein) sur le territoire.

Par ailleurs, la diversité des métiers de la filière ICC permet d'adresser des talents de tous horizons. Le pôle territorial a pour vocation de coordonner les besoins et les actions qui pourraient être engagés par les acteurs de la filière, les organismes de formation et les partenaires de l'emploi.

Plusieurs organismes de formation de Montpellier, labellisés La Grande Fabrique de l'Image, se mobilisent pour proposer des cursus répondant aux besoins précis des studios, en formation initiale ou continue. Ils s'attachent aussi à adresser des publics en reconversion et/ou insertion, en travaillant étroitement avec les partenaires de l'emploi, notamment dans le cadre du Comité Local Pour l'Emploi dans lequel la Métropole est fortement mobilisée, et qui a fait des ICC l'un de ses axes stratégiques.

Voir aussi :
pages 20 et 45

•ODD 10

PLAN QUARTIERS 2030 POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Dans le cadre de sa compétence en matière de Politique de la Ville, la Métropole co-pilote avec l'État le contrat de Ville 2024-2030 de Montpellier. L'objectif est de réduire les inégalités territoriales entre les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et le reste du territoire métropolitain.

Un groupe de travail « Emploi et Entrepreneuriat Quartiers 2030 », qui réunit les signataires institutionnels du Contrat de Ville mais également les opérateurs du Service Public de l'Emploi et les acteurs économiques et sociaux intervenant sur les quartiers prioritaires, conduit **un plan d'actions concerté et coordonné**, construit autour de 4 orientations stratégiques :
> Renforcer les parcours vers l'emploi ;
> Développer l'entrepreneuriat ;
> Favoriser le développement économique ;
> Mobiliser les entreprises en faveur des quartiers.

Ce plan d'actions se concrétise notamment par le **déploiement des politiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat** (nationales et locales) mais aussi le soutien d'un réseau associatif très riche qui propose des **actions spécifiques**, au plus près des habitants des quartiers prioritaires.

Les actions mises en place permettent d'accompagner de manière globale et adaptée les jeunes et les femmes, mais aussi, de proposer des actions de sensibilisation et de remobilisation pour les publics les plus éloignés des sphères économiques ou encore de faciliter l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires. Ainsi, le soutien d'actions permettant d'aller vers les publics grâce à des conseillers médiateurs, le développement de formations « maîtrise de la langue française », la proposition de méthodes de recrutement inclusives ou encore la mise en avant de « rôles modèles » viennent renforcer l'accompagnement du Service Public de l'Emploi.

Enfin, l'adaptation du plan d'actions est rendu possible grâce à une démarche d'évaluation volontariste de l'ensemble des acteurs.

Voir aussi :
pages 8 et 11

UN INCUBATEUR D'EXCELLENCE POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS DES QUARTIERS

Véritable passerelle qui encourage la mixité et la culture de l'innovation auprès de tous les habitants du territoire, le Business & Innovation Centre (BIC) dispose depuis fin 2024 d'un lieu d'animation au sein de l'espace Gisèle Halimi, situé au cœur du quartier de la Mosson. **L'enjeu de cette nouvelle implantation est de détecter des projets innovants portés par des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville.** Les porteurs de projets identifiés peuvent bénéficier de l'excellence des parcours d'accompagnement du BIC ainsi que d'espaces de bureaux et de coworking. De plus, de par son intégration au collectif « Osez Entreprendre » qui réunit une quinzaine de structures du réseau de la création d'entreprises, le BIC est un acteur pleinement intégré à l'écosystème entrepreneurial du quartier. Il organise avec ses partenaires des événements liés à l'innovation ainsi que des actions de sensibilisation sur l'entrepreneuriat.

En complément, le BIC est partenaire du dispositif French Tech Tremplin. Lancé en 2019 par la Mission French Tech, ce programme qui promeut l'égalité des chances vise à accompagner les entrepreneuses et entrepreneurs issus de milieux sous-représentés dans l'écosystème tech français dans le développement de leur projet entrepreneurial.

Celui-ci comprend deux phases dont une phase « Incubation » destinée à des startups de moins de 3 ans, souhaitant accélérer leur développement. Elle comprend un accompagnement d'une durée d'un an au sein d'un des incubateurs partenaires, ainsi qu'un soutien financier de 22 900 € maximum pour développer l'entreprise. En tant que partenaire de ce dispositif, **le BIC accompagne 4 entrepreneurs pendant 12 mois qui pourront bénéficier de son offre de conseil ainsi que de la mise à disposition de locaux au sein de l'Espace Gisèle Halimi**.

L'implantation du BIC à la Mosson ainsi que sa participation au dispositif French Tech Tremplin permet à Montpellier Méditerranée Métropole de renforcer son positionnement de Métropole active en matière de politique d'insertion et d'égalité des chances et contribue à son engagement pour la diversité et l'inclusion des entrepreneurs issus de milieux éloignés de l'écosystème tech français.

Voir aussi :
pages 8 et 10

MONTPELLIER IMPACT, UN SITE INTERNET DÉDIÉ À L'ENGAGEMENT

Dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, le portail Montpellier Impact est un outil gratuit « clé en main » qui vise à faciliter l'engagement des entreprises en faveur des habitants des quartiers. Issue d'un partenariat entre l'État et la Métropole, les collaborateurs d'entreprise ont la possibilité, au travers d'un mécénat de compétences, de s'engager auprès d'associations partenaires pour mener des actions autour de 3 thématiques : l'emploi, l'éducation et l'entrepreneuriat. Le portail offre également des solutions pour aider l'entreprise à diversifier son sourcing. Enfin, l'entreprise qui souhaite mettre une place un projet spécifique peut bénéficier d'un accompagnement sur-mesure par une équipe dédiée de la Métropole.

Cet outil s'inscrit dans le cadre du Plan d'actions renforcé Emploi Quartiers 2030, dont l'objectif est de réduire les inégalités territoriales entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville et sur le territoire métropolitain. Il constitue un déploiement concret de l'orientation stratégique, mobiliser les entreprises en faveur des quartiers.

Voir aussi :
pages
6, 10, 38 et 41

2. UNE MÉTROPOLE RAYONNANTE ET INNOVANTE, SOUTIEN DE SES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Investir dans les filières d'avenir, c'est d'une part, offrir à notre territoire les moyens de s'inscrire pleinement dans la dynamique de la transition sociale, environnementale et technologique, et d'autre part, répondre aux grands défis sociétaux du siècle. C'est pourquoi, la Métropole soutient des filières d'excellence qui entrent en résonnance avec les Objectifs du Développement Durable.

À travers MedVallée, elle structure une ambition forte autour de la Santé Globale. Elle accompagne, également, le développement des énergies renouvelables, de l'économie circulaire et de l'agri-agro-écologie. L'objectif de la Métropole est de se positionner comme un territoire démonstrateur d'une transition en cours, en s'appuyant sur des filières qui constituent des leviers essentiels pour bâtir une économie plus résiliente et respectueuse des ressources.

Par ailleurs, en soutenant les filières du numérique et des Industries Culturelles et Créatives (ICC), vectrices d'innovation et de rayonnement, elle renforce l'attractivité du territoire et soutient la souveraineté culturelle française et européenne.

- **ODD 3**
  BONNE SANTÉ ET BIEN ÊTRE
- **ODD 7**
  ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- **ODD 9**
  INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

• ODD 3

L'OPÉRATION CAMPUS SANTÉ POUR RAPPROCHER LA RECHERCHE ET LE MONDE ÉCONOMIQUE

La dynamique Medvallée permet de rapprocher le monde de la recherche, de l'enseignement supérieur et les acteurs économiques facilitant ainsi, l'innovation en matière de Santé Globale sur le territoire montpelliérain.

À titre d'exemple, 2 projets sont particulièrement emblématiques de cette démarche :

> **Le Centre de Recherche et Innovation en Biologie Santé (CRIBS) porté par le CHU de Montpellier** est entièrement consacré à la recherche et à l'innovation biologique hospitalière. Les entreprises et startups du secteur collaborent avec les infrastructures de recherche clinique du CHU de Montpellier et les unités de recherches fondamentales universitaires du CNRS et de l'INSERM afin de favoriser l'émergence d'avancées en matière de diagnostic et de traitement en santé.

> **Le Centre de Transfert de l'Innovation en Oncologie (CTIO) lancé par l'Institut Régional du Cancer de Montpellier (IRCM)** ambitionne de devenir un pilier dans la lutte contre le cancer en développant de nouveaux traitements thérapeutiques afin d'apporter des solutions innovantes et concrètes aux patients. Dans une logique d'approche interdisciplinaire, un nouveau bâtiment sera créé avec des espaces dédiés à la collaboration entre les instituts de recherche, les entreprises et startups du secteur.

Voir aussi :
pages 16 et 46

« MedVallée est le lien entre les mondes de la recherche et de l'entreprise, pour que la connaissance scientifique génère de la valeur économique, sociale et environnementale. »

Aline Bsaïbes,
co-fondatrice et dirigeante d'une startup biotech et Ambassadrice MedVallée

DINAMICS, UN DISPOSITIF DE QVT AU SERVICE DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ, ACTEURS D'UN TERRITOIRE DÉMONSTRATEUR

Dans le cadre de sa politique de Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT), la Ville et la Métropole de Montpellier lancent un programme de Recherche et Développement « DINAMICS » à destination de ses 7 000 agents, en partenariat avec les sociétés Innov Biotech et PREDIA. Cette démarche volontariste vise à contribuer à une meilleure santé des agents et à améliorer leur qualité de vie au travail.

L'ambition de ce projet est de dépister l'insulinorésistance chez les agents volontaires pour prévenir et lutter contre les maladies cardiométaboliques (diabète de type 2, maladies cardiovasculaires, etc.), qui représentent la 2e cause de décès en France et la 1ère chez les femmes (source : IHU ICAN, 2023).

Concrètement ce programme va se déployer en trois phases : une campagne de sensibilisation auprès des agents des deux collectivités, une phase de dépistage grâce au test IDIR® développé par les équipes de recherche du CHU de Montpellier, et un accompagnement via l'application PREDIA pour adopter des habitudes de vie favorables à leur santé cardiométaboliques.

Ce projet est une belle illustration de la dynamique MedVallée, d'une part, dans sa dimension R&D avec l'utilisation d'innovations développées localement (test IDIR® de l'entreprise Innov biotech et l'application PREDIA), et d'autre part, dans sa dimension partenariale en faisant collaborer laboratoires de recherche, entreprises et institutions publiques au service d'une meilleure santé pour les agents de la Ville et de la Métropole de Montpellier.

Voir aussi :
pages 15 et 46

LE PÔLE AUTONOMIE SANTÉ, UNE INNOVATION EN FAVEUR DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Porté par la Ville de Lattes et son CCAS, le Pôle Autonomie Santé (PAS) est un lieu d'accueil, de conseil et de formation, avec des services destinés à la fois aux particuliers et aux professionnels de la santé et du médico-social. Il accueille gratuitement les personnes qui rencontrent une perte d'autonomie et leurs aidants, recherchant des solutions pour améliorer leur quotidien. Outil précurseur en France, reconnu au niveau national, le PAS joue un rôle clé dans les évolutions et les innovations portées par le secteur médico-social. Il collabore étroitement avec l'ensemble des acteurs du secteur tels que la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Caisse Nationale de Sécurité pour l'Autonomie, l'Institut National de Recherche et de Sécurité et l'AGIRC-ARRCO.

En 2025, une nouvelle dimension est donnée au PAS avec la constitution d'une gouvernance partagée entre la Commune de Lattes, son CCAS, la Métropole de Montpellier et le Conseil Départemental de l'Hérault, et la livraison d'un nouveau bâtiment de 2400m². L'objectif est d'offrir un environnement stimulant et favorisant les synergies entre professionnels, entreprises et acteurs du secteur médico-social. Une offre de services et d'hébergement sera proposée à des entreprises afin de favoriser les innovations, technologiques ou servicielles, à destination des personnes en perte d'autonomie. En effet, les entreprises pourront interagir directement avec des acteurs du médico-social, bénéficier de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire et d'un retour usager grâce à l'accès aux utilisateurs d'aides techniques/technologiques. Elles pourront ainsi adapter et affiner le développement de leurs solutions au plus près des besoins des personnes en perte d'autonomie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des politiques publiques en faveur du maintien de l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, et s'appuie sur les déterminants sociaux de la santé définis par l'Organisation Mondiale de la Santé.

ODD 7

ODD 9

LA NAISSANCE D'UN CLUSTER ENR, AU SERVICE D'UN MIX ÉNERGÉTIQUE DÉCARBONÉ

Annoncée le 12 décembre 2024 lors du salon Energaïa, la création d'un cluster sur les énergies renouvelables (EnR), étape cruciale dans la structuration de la filière, consacrera la place qu'occupe cette filière stratégique dans la métropole de Montpellier. Celle-ci rassemble les grands acteurs nationaux et européens et comptabilise plus de 4 500 emplois directs (avec une augmentation de 75% des emplois dans cette filière entre 2021 et 2025).

Montpellier dispose d'un atout différenciant pour relever les enjeux de la décarbonation : son écosystème particulièrement étoffé et diversifié dans le domaine des énergies renouvelables. La constitution du cluster entre désormais dans une phase plus opérationnelle, en mobilisant les principaux acteurs du territoire et, en particulier, la centaine d'entreprises qui y est implantée, les pôles de compétitivité, organismes de recherche et développement, les acteurs de la formation et de l'emploi (notamment dans le cadre du Comité Local Pour l'Emploi pour lequel les EnR constituent un axe stratégique). Le cluster vise à produire une énergie propre, renouvelable (le photovoltaïque, l'éolien terrestre, l'éolien flottant, la biomasse ou la géothermie) et à un coût abordable.

Installé dans la Halle de l'Innovation, il est structuré autour de six groupes de travail centrés sur les trois thématiques définies : soutenir la formation et le développement des compétences pour répondre aux besoins des entreprises, renforcer l'attractivité de Montpellier pour les talents et les investisseurs, stimuler l'innovation pour faire émerger des solutions à la hauteur des enjeux climatiques.

Voir aussi :
page 45

4 500 emplois dans les EnR sur le territoire métropolitain

170 acteurs clés

L'INVESTISSEMENT DANS DES FONDS RESPONSABLES POUR SOUTENIR LES STARTUPS À IMPACT

L'essor des startups passe par un renforcement de leurs fonds propres qui leur permet de financer l'innovation et leur démarrage commercial, étape nécessaire, avant d'être en capacité de générer leur propre financement. Cette période initiale de la vie de l'entreprise est trop risquée pour que les banquiers y prennent part. Ce sont donc des sociétés de gestion qui interviennent, en créant des fonds spécifiques avec le soutien de partenaires contributeurs.

La Métropole a ancré l'économie montpelliéraine dans l'innovation. Dès 1985, elle a pris part à la création de Soridec, société de capital-risque régionale. Devenue Irdi Capital Investissement, elle gère aujourd'hui des fonds intégrant des critères Économique, Social et Gouvernance (ESG) dans leurs investissements.
La Métropole a investi 8M€ dans 5 de ces fonds depuis 2017 pour développer des activités essentielles telles que la santé ou l'environnement en créant plus de 500 emplois*.

Sa volonté d'accélérer l'essor de startups à « impact » a conduit le PADEE* à soutenir dès 2023, le projet de fonds Occidev Impact proposé par la société à mission Occte. Récemment lancé sur l'Occitanie, la particularité de ce fonds est d'investir dans des entreprises intégrant dans leur stratégie une dimension sociétale, soit par leur activité, soit par leur impact positif sur les dimensions ESG.

Voir aussi :
page 20

Édition 2024 de Montpellier Capital Risque

** Source Bilan Irdi Capital Investissement à juin 2024*
** PADEE : Pôle Attractivité, Développement Économique et Emploi*

LE BIC, INCUBATEUR D'EXCELLENCE POUR FAVORISER L'ESSOR DE FILIÈRES D'AVENIR

Le Business & Innovation Centre (BIC) de Montpellier aide les créateurs d'entreprises innovantes du territoire à valider, structurer et développer leur projet dans une approche durable. À cet égard, l'engagement social et environnemental des projets innovants constitue un critère important lors de l'analyse des candidatures. À travers des parcours dédiés, combinant conseils individuels, formations au métier de dirigeant, recherche de financement et mises en relation stratégiques, il accompagne les startups à chaque étape jusqu'à leur implantation pérenne sur le territoire métropolitain.

Le BIC a développé depuis 5 ans des programmes sectoriels qui contribuent au renforcement de la structuration des filières stratégiques d'avenir : énergies renouvelables, santé, agriculture-agro-écologie ou encore les Industries Culturelles et Créatives (ICC). Ainsi, le BIC apporte toute son expertise et son savoir-faire au profit de projets entrepreneuriaux tournés vers les grands enjeux sociétaux et environnementaux.

HENERA : incubateur des énergies renouvelables
Crée en 2024, HENERA est un programme d'incubation pour de jeunes entreprises innovantes dans le domaine des énergies renouvelables et décarbonées. En partenariat avec les groupes SLB et EDF, le BIC accompagne les entrepreneurs sélectionnés pendant 9 mois, pour les aider à structurer et développer leur projet entrepreneurial. HENERA propose les programmes classiques du BIC et des formations spécifiques, un accompagnement individualisé, des mises en relation avec des acteurs du secteur, ainsi qu'un hébergement au sein de la Halle de l'Innovation.

MONTPELLIER GAME LAB : préfigurateur d'une offre d'incubation dédiée aux ICC
Depuis l'arrivée d'Ubisoft, plusieurs studios indépendants ont vu le jour dont certains ont créé des jeux renommés à l'international. C'est pour accompagner les projets de création de studios, que le BIC et Push Start, association régionale du jeu vidéo, ont créé le Montpellier Game Lab (MGL), dispositif d'incubation spécifique mêlant expertise entrepreneuriale et sectorielle. Pour répondre aux contraintes réglementaires et aux critères d'éco-conditionnalité dans l'obtention de subventions, le MGL accompagne notamment les studios dans leurs démarches de transitions, que ce soit dans leur organisation ou dans le développement de leurs jeux vidéo. Certains ont d'ailleurs fait le choix éditorial de jeux portant spécifiquement sur les questions environnementales, confortant ainsi le rôle pédagogique de ce média.

> PREMIÈRE MARCHE SANTÉ
Grâce au site d'incubation Cap Alpha, la Métropole peut proposer des locaux spécifiquement adaptés à la recherche et au développement de projets santé, c'est ainsi une opportunité de pouvoir offrir un environnement propice pour qu'émergent des entreprises de pointe dans les secteurs des biotech, de la healthtech ou encore du médical. Créé en 2021, la spécificité de ce programme est de s'entourer de l'expertise d'un comité de spécialistes de la santé.

> PREMIÈRE MARCHE AGRI-AGRO-ALIM
Créé en 2025, dans le cadre d'une collaboration entre le BIC et l'incubateur de l'Institut Agro Vallée, ce programme d'incubation spécifique fait le lien entre l'écosystème économique et les représentants de la filière. Il a pour objectif de détecter 5 à 7 nouveaux projets au sein des écoles et des centres de formations et de recherche, pour un accompagnement dans leurs phases de développement.

LE BIC, près de 40 ans d'expertise au service de l'innovation

Créé en 1987, l'expertise de ses équipes et leur professionnalisme en font un incubateur reconnu mondialement.
En 38 ans, le BIC a accompagné la création de près de 900 jeunes entreprises innovantes, représentant aujourd'hui 10 000 emplois directs.
Parmi elles, des success stories : Swile, Biotope, Urbasolar, Medincell et d'autres qui contribuent au rayonnement régional.
Il affiche un taux de survie à 5 ans de 80%, nettement supérieur à la moyenne nationale à 61%.

Voir aussi :
pages 9, 18, 19 et 31

IA MONTPELLIER MÉDITERRANÉE, LA NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION POUR APPRÉHENDER LES ENJEUX ÉTHIQUES DE L'IA

La récente montée en puissance de l'IA, et plus particulièrement de l'IA générative, soulève des enjeux sociaux et environnementaux importants. Pour y répondre, Montpellier Méditerranée Métropole, en partenariat avec l'écosystème du numérique et des technologies d'avenir a inauguré le 17 février 2025 la création de l'association IA Montpellier Méditerranée.
Cette association, fondée par le CHU de Montpellier, la Métropole, la Région Occitanie, l'Université de Montpellier ainsi que Digital 113 et la French Tech Méditerranée, vise à promouvoir le développement de projets d'IA éthique, souveraine et responsable. L'association s'attachera plus particulièrement à développer des actions liées à l'éducation, la formation et la sensibilisation à l'IA (en créant un lien entre sciences et société). Il s'agira également d'insuffler et de diffuser une culture de l'éthique et de la régulation en matière d'IA.

La création de cette association s'inscrit dans la continuité des préconisations issues de la convention citoyenne (novembre 2023 - février 2024) sur le territoire métropolitain. La Métropole a, ainsi, choisi de traiter le sujet de l'IA en concertation avec l'ensemble des maillons essentiels à la dynamique d'un territoire : les citoyens, les acteurs de la recherche et de l'innovation et les associations.

Actuellement en cours de structuration, l'association devrait rassembler une petite centaine de professionnels du territoire.

IA : Intelligence Artificielle

LA STRUCTURATION DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES CIRCULAIRES POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU RÉEMPLOI

Dans un contexte de contraintes (où les ressources s'amenuisent et face à l'urgence du changment climatique), le réemploi constitue une piste très prometteuse permettant de développer l'emploi local non délocalisable et améliorer la souveraineté territoriale.

La Métropole accompagne le développement de l'économie circulaire, au travers, en particulier, de la structuration de filières économiques pour lesquelles existent des écosystèmes d'entreprises, avec l'appui de 3 pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE) : Recycl'Occ Textile, cluster d'économie textile circulaire en Occitanie ; PREMEO qui consolide la filière du réemploi des matériaux du bâtiment et Pôle réemploi Occitanie, collectif d'entreprises proposant des services complémentaires dans le secteur du bâtiment (aménagements, ameublements, etc.). Le réseau national France Consigne est également associé dans le domaine de la consigne des contenants pour réemploi.

Cet accompagnement de la Métropole s'effectue de différentes manières :

> **Aide à l'implantation à l'instar de l'entreprise Oc' Consigne (réemploi des emballages en verre)** qui a pu être implantée sur la commune de Lattes ou encore **Mas Réemploi et Lezprit Requipe** sur la commune du Crès. Une vingtaine d'emplois ont pu être, d'ores et déjà, crées ;

> **Rencontres Acheteurs / Fournisseurs (RAF) en partenariat avec la CRESS**, dans les domaines du textile durable et du réemploi des composants issus du BTP qui permettent aux acheteurs publics et privés de connaitre l'offre. Cela permet d'agir concomitamment sur l'offre et la demande de productions durables ;

> **Organisation de visites apprenantes, de formation, de webinaires dans le domaine de l'économie circulaire.**

Le développement et la structuration des filières de l'économie circulaire restent déterminés par l'existence de lieux pérennes d'implantation pour les entreprises et par la consolidation des modèles économiques au fur et à mesure de la bonne application des réglementations existantes (ex. : loi AGEC) et de la pénurie de matières premières. Par ailleurs, le déploiement de la monnaie locale La Graine contribuera progressivement à la structuration des filières économiques locales.

DES ÉVÉNEMENTS QUI INCARNENT LA DYNAMIQUE DE TRANSITION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

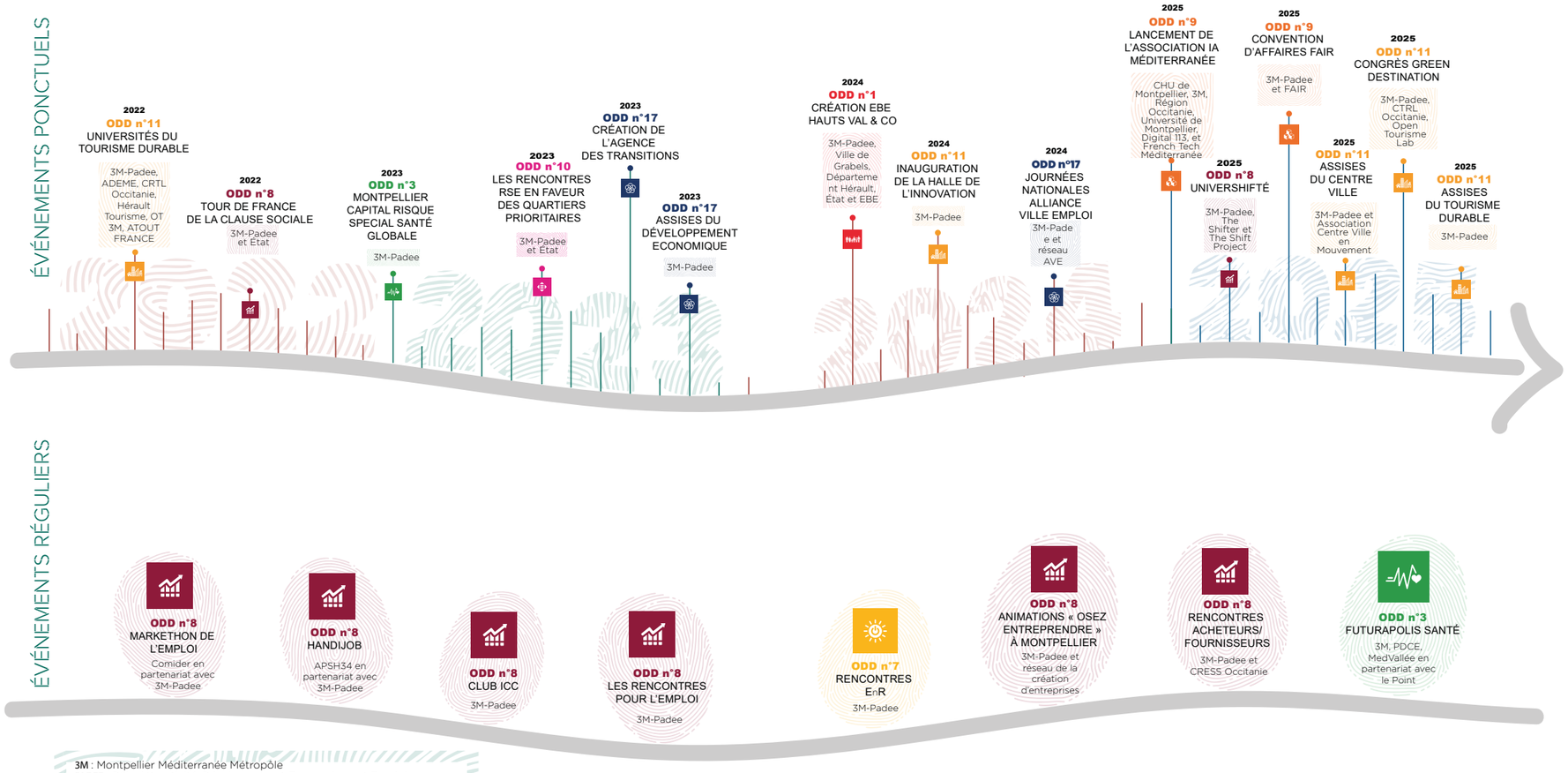

3M : Montpellier Méditerranée Métropôle
PADEE : Pôle Attractivité, Développement Economique et Emploi
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CRTL Occitanie : Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie
OT 3M : Office de Tourisme et des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole
EBE : Entreprise à But d'Emploi
BIC : Business & Innovation Centre
PDCE : Pôle Déchets & Cycles de l'Eau

3. UNE MÉTROPOLE ÉQUILIBRÉE, GAGE D'UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET PROTECTEUR DE LA RARETÉ

En première ligne et face aux défis posés par les enjeux d'adaptation climatique, faire évoluer la politique d'aménagement économique et la programmation immobilière sont une priorité.
Il s'agit là de concilier la gestion responsable des ressources naturelles et foncières de plus en plus rares, avec les besoins croissants des acteurs économiques. Trouver cet équilibre est une nécessité pour garantir un développement harmonieux et durable.

La Métropole intègre désormais des exigences environnementales dans ses politiques publiques économiques : accueil et implantation d'entreprises, développement du commerce et de l'artisanat, ou encore structuration de son offre touristique.

Elle s'attache à innover, optimiser l'usage des ressources et préserver les équilibres écologiques, dans une logique de transition et de résilience.
Cette ambition s'inscrit dans une vision à long terme : construire une ville durable, attractive et reconnue pour son cadre de vie de qualité.

• ODD 11
VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

• ODD 11

UN IMMOBILIER D'ENTREPRISES DÉMONSTRATIF QUI CIBLE LES FILIÈRES À IMPACT

La Métropole de Montpellier engage la réalisation d'un 4e bâtiment de 8 500 m² au sein du Biopôle Euromédecine (Biopôle 4) à Grabels pour renforcer ses capacités d'accueil d'entreprises en lien avec les filières santé, environnement et agro-agri. Il tient un rôle majeur dans son parcours immobilier en permettant aux entreprises d'être accompagnées à un moment clé de leur développement, en sortie de pépinière, en phase d'accélération, de prototypage ou de pré-industrialisation.

Cette nouvelle offre immobilière contribue à renforcer l'attractivité de Montpellier dans ses filières stratégiques en attirant de nouvelles entreprises sur le territoire et en accompagnant celles déjà installées qui présentent un fort potentiel de création d'emplois, d'innovation et d'hybridation entre économie et recherche. Le Biopôle 4 a pour ambition de faire grandir les écosystèmes qui contribuent à soigner, nourrir et protéger en s'inscrivant dans la stratégie MedVallée qui positionne Montpellier comme pôle mondial d'excellence en matière de santé globale. Il traduit plus globalement les objectifs d'une démarche stratégique en faveur d'une économie plus juste et durable, en adéquation avec les politiques publiques portées par la Métropole en matière d'agroécologie, de gestion des ressources en eau, de décarbonation et de prévention santé. Le Biopôle 4, dont la réalisation et l'exploitation sont confiées au groupe Altemed, sera livré fin 2027.

Voir aussi :
pages 28 et 29

Perspective du Biopôle 4

FONCIER ÉCONOMIQUE DE DEMAIN, PRIORISER LE RECYCLAGE ET LE RÉINVESTISSEMENT

Depuis le premier Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) approuvé en 2006, la Métropole de Montpellier s'est donnée pour priorité de lutter contre l'étalement urbain en modérant la consommation foncière, tout en visant pour ses projets une haute qualité environnementale, urbaine, architecturale et paysagère.

Depuis le SCoT 2019, la réponse aux besoins économiques s'inscrit prioritairement dans l'urbanisation existante, notamment au travers de la requalification de plusieurs parcs d'activités pour favoriser leur optimisation (Cité Créative, Montpellier Sud, Millénaire, Euromédecine, Agropolis, Salaison, Marcel Dassault, Mijoulan, Clément Ader, les 3 Ponts, etc.). Cela se traduit concrètement par des attentes plus fortes en termes d'intensité des projets tout en s'adaptant aux différents contextes territoriaux (densité en m² et en emplois) et de mutualisation des fonctions lorsqu'elles peuvent l'être en matière d'accès, quai de livraison, stationnement, aménagement hydraulique et paysager, etc.

Les nouveaux modes de travail et d'organisation intégrant de plus en plus l'automatisation et l'intelligence artificielle (IA) dans les process industriels, la rareté du foncier et la meilleure prise en compte des enjeux environnementaux poussent les acteurs de l'aménagement et de l'immobilier à innover et optimiser l'acte de bâtir. Avec l'appui du secteur privé, la Métropole de Montpellier explore, par exemple, la construction de nouveaux programmes immobiliers permettant d'accueillir de l'activité productive en étage avec des espaces accessibles via une rampe et des monte-charges. Des projets sont à l'étude ou en cours de réflexion dans les parcs d'activités Charles Martel, Eurêka, Montpellier Sud et Cambacérès.

Voir aussi :
pages 27, 29 et 33

« D'une friche sur le parc d'activités du Salaison naît un hub d'excellence pour la filière audiovisuelle et cinéma avec les nouveaux studios de France.tv. Cela se passe à Vendargues ou peut-être devrions-nous dire désormais… à Vendargwood ! »

Hind Emad,
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au développement économique et numérique

IMPLANTATION À IMPACT, MIEUX QUALIFIER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DANS LEUR DÉMARCHE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la stratégie de prospection et d'accompagnement des projets d'implantation, la Métropole de Montpellier met en œuvre une nouvelle méthode de qualification afin de cibler et prioriser les projets permettant de favoriser la création d'emplois durables et la meilleure prise en compte, notamment, des enjeux de transitions sociales et environnementales.

Une expérimentation a été engagée en janvier 2025 avec l'appui de la 27e Région dans le cadre du programme de recherche-action Rebonds conduit en partenariat avec l'ADEME, France Urbaine, Intercommunalités de France et une dizaine d'autres collectivités de toute la France. Elle a pour but d'identifier les leviers et les outils permettant de mieux évaluer les retombées des projets d'implantation prenant davantage en compte leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux, et plus spécifiquement en matière d'innovation, de création d'emploi et de formation en adéquation avec les besoins de main d'œuvre locale et d'ancrage territorial.

Voir aussi :
pages 27 et 28

« Avec l'appui de nos partenaires et entreprises, nous sommes engagés dans l'amélioration de notre process d'implantation pour mieux qualifier les projets et mieux articuler développement économique, transition écologique et justice sociale. »

Hind Emad
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au développement économique et numérique

UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE POUR UN TOURISME PLUS DURABLE

La Métropole ambitionne de devenir d'ici 2030 une **destination touristique d'excellence, étendard de l'art de vivre méditerranéen**. Destination créative et innovante au carrefour des transitions ; la volonté est de réaliser un juste équilibre entre développement économique, préservation des ressources et cadre de vie agréable pour ses habitants.

L'élaboration de sa feuille de route **Tourisme Durable 2030**, débutée en septembre 2024, par plus de 200 acteurs réunissant professionnels du tourisme, acteurs économiques ou encore habitants s'articule autour de trois axes stratégiques. L'intégration systématique et transversale des principes de développement durable dans la stratégie touristique se veut une réponse à l'appel mondial pour un tourisme plus responsable, résilient et inclusif.

En matière d'environnement, la feuille de route **Tourisme Durable 2030** priorise l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et des espaces sensibles, ainsi que la réduction des déchets liés à l'activité touristique. Entre autres, il s'agira de promouvoir les circuits courts (produits locaux et parcours oenotouristiques), de développer auprès des visiteurs des programmes de sensibilisation aux pratiques et comportements durables ; ou encore d'assurer un accompagnement des professionnels dans leur transition écologique. La Métropole de prévoit également d'harmoniser une charte d'événements éco-responsables et de renforcer les critères d'évaluation des impacts sur l'environnement dans l'attribution des subventions aux organisateurs de congrès.

Sur le plan de l'emploi, la feuille de route **Tourisme durable 2030** vise à générer des emplois durables et accessibles à tous en s'appuyant sur le Comité Local Pour l'Emploi pour lequel le tourisme constitue un axe stratégique ; à travailler mieux l'insertion des publics qui en sont éloignés et à favoriser le développement de l'apprentissage. Elle prévoit également de stimuler l'entrepreneuriat à impact et l'innovation durable notamment par un programme d'accélération.

©Julien Revenu

Cette feuille de route veut également, en préfiguration d'une labellisation « Destination pour tous », promouvoir un tourisme inclusif avec des mesures facilitant l'accès aux loisirs pour les personnes en situation de précarité, valoriser les initiatives d'acteurs économiques qui s'engagent pour un tourisme inclusif ou encore encourager les acteurs touristiques à poursuivre une labellisation « Tourisme et Handicap ».

Enfin, pour piloter sa stratégie de **Tourisme Durable 2030**, la Métropole de Montpellier souhaite créer un outil d'observation mesurant l'impact de l'activité touristique sur son territoire, en se référant au référentiel du label international Green Destinations, accrédité par le Conseil Mondial du Tourisme Durable (GSTC) et aligné sur les 17 ODD.

Voir aussi :
pages 36 et 45

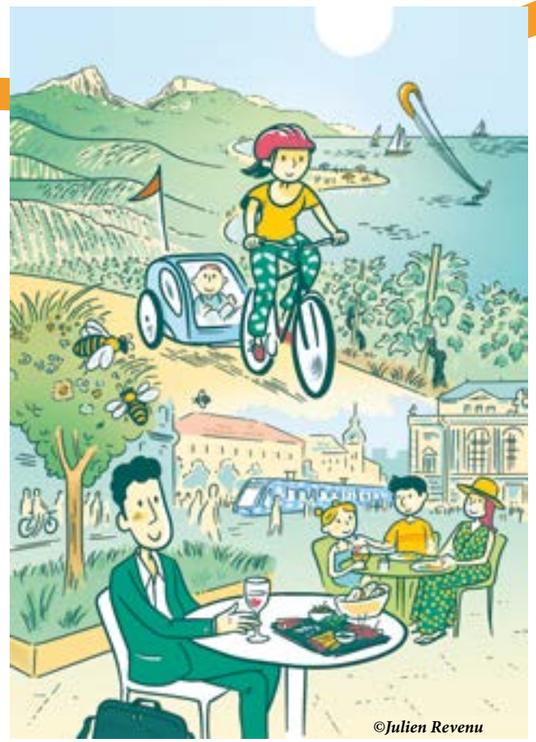
©Julien Revenu

LA HALLE DE L'INNOVATION, UN BÂTIMENT ÉCOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT RESPONSABLE

Le Business & Innovation Centre (BIC) de Montpellier offre des conditions d'installation adaptées aux différents stades de développement des startups. En tout, ce sont 20 000 m² d'immobilier répartis sur 2 sites d'incubation : la Halle de l'Innovation, Cap Alpha et 2 hôtels d'entreprises dévolus à des sociétés en sortie d'incubation : Cap Omega et MIBI.

La Halle de l'Innovation qui héberge désormais le BIC a été inaugurée en 2023 selon un cahier des charges volontariste en matière d'éco-responsabilité. Le bâtiment a reçu le label BDO (Bâtiments Durables Occitanie) Argent pour sa conception bioclimatique et pour l'utilisation d'un isolant bio-sourcé en toiture. Conformément au Plan Climat Air Énergie Territorial Solidaire de Montpellier Méditerranée Métropole, des panneaux photovoltaïques en autoconsommation d'une puissance de 145 kWc ont également été installés.

Pour réaliser ce bâtiment, ce sont 9 entreprises qui ont été mobilisées, et plus de 12 000 heures d'insertion réalisées, permettant ainsi à 35 personnes de travailler grâce à cette clause sociale.

La Halle de l'innovation

Voir aussi :
pages 7 et 20

UN SDUC STRATÉGIQUE, POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DURABILITÉ DU SECTEUR DU COMMERCE

Fruit d'un travail collectif porté par la Métropole de Montpellier, le Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial (SDUC) constitue une feuille de route stratégique pour le développement commercial du territoire. Il vise à définir l'armature commerciale, maitriser les implantations en respectant les équilibres et les objectifs d'aménagement et développement durable et permettre une meilleure prise en compte des enjeux sociétaux et environnementaux.

À travers l'élaboration du SDUC, il s'agit de répondre aux défis spécifiques du secteur commercial en milieu urbain en intégrant des solutions innovantes et durables et en respectant les critères de recyclage du foncier, de résilience territoriale, de durabilité et de réduction de l'impact environnemental. Plus qu'un schéma, cette démarche collaborative entre la Métropole et les communes ne se limite pas à la simple planification de zones commerciales, mais constitue une opportunité de transformer, de manière durable et dynamique, l'espace urbain existant en un modèle plus inclusif et plus respectueux de l'environnement.

Le SDUC, dont la finalisation est prévue courant 2025, intègre ainsi plusieurs principes pour assurer la durabilité du développement commercial :

> Renforcement des centralités pour favoriser le commerce de proximité, le développement des centres-villes et répondre aux besoins de consommation pour tous ;

> Priorisation de la requalification urbaine, optimisation des espaces déjà artificialisés et préservation des espaces naturels et agricoles ;

> Déploiement de modes de déplacements alternatifs à la voiture pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ;

> Réparation hydraulique des secteurs qui posent problème à l'heure actuelle ;

> Réaménagement des entrées de ville par la mise en place d'une cohérence paysagère et architecturale de qualité et la préservation des espaces à fort intérêt écologique.

Voir aussi :
page 28

4. DES SERVICES ÉCONOMIQUES ENGAGÉS DANS DES DÉMARCHES ÉCO RESPONSABLES

Acteur engagé, la Métropole veille à favoriser les acteurs locaux et à limiter son impact environnemental. Cette responsabilité se traduit par l'implication des services économiques dans des démarches d'éco responsabilité, notamment à travers l'organisation d'événements conçus pour tendre vers la durabilité.

La Métropole s'appuie également sur des dispositifs de labellisation reconnus, leviers d'attractivité, pour structurer et valoriser ses engagements, notamment, environnementaux.

De plus, les services économiques intègrent désormais les enjeux sociaux et environnementaux dans leurs supports de communication à des fins de sensibilisation. Ils visent à rendre visibles des solutions utiles pour les acteurs économiques, afin de les aider à améliorer leur responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Des initiatives, qui contribuent à un développement économique plus soutenable.

• ODD 12
CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

DES ÉVÉNEMENTIELS ÉCONOMIQUES QUI S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHE ÉCO RESPONSABLE

Le service marketing du PADEE organise plus de 120 événements économiques par an rassemblant près de 6000 visiteurs, produit une trentaine de supports imprimés, et partage près de 200 communications sur le web (hors posts quotidiens réseaux sociaux).

Nourri par la volonté de réduire son empreinte carbone, le service a ouvert, dès 2024, une réflexion en vue de lancer une démarche écoresponsable afin de favoriser l'usage de solutions éco-conçues dans la chaîne de production de ses événements.

Aujourd'hui, 5 axes de travail ont été identifiés : définir des considérations sociales et environnementales dans les marchés publics, réduire les impressions de supports de communication, suspendre les commandes de goodies, mettre en place une communication digitale responsable et rédiger une charte événementielle de bonnes pratiques écoresponsables.

À travers notamment les recommandations de l'ADEME, le service marketing cherche à mesurer précisément l'impact de ses événements pour réduire son empreinte carbone.

** PADEE : Pôle Attractivité, Développement Économique et Emploi*

Près de **52%** de participants se déplacent en mobilité douce pour assister aux événements économiques organisés par le PADEE

Voir aussi : page 37

VIGNOBLES & DÉCOUVERTES, LA RECONNAISSANCE D'UNE DESTINATION QUALITATIVE ET DURABLE

Le label national **Vignobles & Découvertes** est attribué par Atout France, pour une durée de 3 ans aux structures et destinations qui s'engagent en faveur d'une offre œnotouristique de qualité. En 2022, lors de la première candidature de la Métropole au label, 79 partenaires (domaines viticoles, hébergements, restaurants, agences réceptives et offices de tourisme) se sont engagés à ses côtés. En 2025, la Métropole renouvelle la démarche.

Destination Vignobles de Montpellier permet ainsi de valoriser le patrimoine vitivinicole ainsi que l'offre œnotouristique diversifiée et qualitative présente sur notre territoire. Elle facilite également l'organisation de séjours en orientant la clientèle vers des produits locaux (IGP, AOP) et respectant des engagements environnementaux stricts (agrément Agriculture Biologique par ex). De plus, dans le contexte de crise viticole, le label promeut la vente directe et/ou en circuit court. Il permet ainsi aux domaines viticoles de diversifier leur activité économique.

Enfin, dans le cadre de ce label, la Métropole anime le réseau des socio-professionnels du secteur avec des actions renouvelées telles que des événementiels, édition d'un guide des vins et de l'oenotourisme, etc., afin de donner toujours plus de visibilité à l'offre oenotouristique présente sur son territoire.

Voir aussi :
page 30

UN MARCHÉ DE NOËL ACTEUR DES TRANSITIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La Ville de Montpellier organise, chaque année, un marché de Noël sur la promenade Royale du Peyrou qui regroupe environ 90 exposants, dont une quinzaine de stands restaurations/boissons. Au travers de ce marché, la ville a pour ambition de valoriser les acteurs locaux ainsi que l'artisanat local, tout en travaillant sur la réduction des déchets. Cet objectif s'inscrit pleinement en cohérence avec la feuille de route CAP 2030 du développement économique, qui place les enjeux des transitions sociales et environnementales ainsi que la question de l'emploi pour tous au cœur de sa stratégie.

Dans ce cadre, il a été mis en place une grille de sélection privilégiant les produits en circuit-court et les démarches éco-responsable des candidats (ex. : utilisation de gobelets réutilisables et consignés, emballages en matériaux recyclables ou réutilisables, etc.), une tarification adaptée pour les artisans et créateurs ainsi que la mise à disposition de deux chalets dans lesquels la CCI de l'Hérault et la CMA 34 accueillent des jeunes créateurs héraultais, leur offrant ainsi la possibilité de présenter leurs produits de fabrication locale aux visiteurs du marché.

Grâce à cette politique, plus de 50% des exposants sont des artisans/créateurs locaux (métropole de Montpellier et 90% sont de la région Occitanie), contribuant ainsi à la préservation de la spécificité culturelle et des métiers traditionnels (ex. : céramistes ou santonniers). L'empreinte carbone liée au transport est également réduite.

Le marché de Noël s'inscrit désormais comme un acteur de la transition vers des pratiques de consommation et de production durables. Cet événement incarne une nouvelle forme de festivité, plus éthique, plus responsable et plus respectueuse de l'environnement. Dans les années à venir, les actions se poursuivront sur la réduction des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire et sur des animations plus inclusives.

Voir aussi :
page 35

UNE RUBRIQUE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE À LA RSE SUR LE SITE ENTREPRENDRE À MONTPELLIER

Dans le cadre de sa feuille de route CAP 2030, le Pôle Attractivité Développement Économique et Emploi (PADEE) a inscrit comme fil rouge de sa stratégie les enjeux de transitions sociales et environnementales. Afin de rendre visibles les initiatives et solutions concrètes qui visent à renforcer l'engagement des entreprises en matière de **RSE - Responsabilité Sociale des Entreprises** -, le PADEE a résolument pris la décision de les intégrer dans tous ses outils digitaux.

Sur le site du développement économique, **Entreprendre à Montpellier**, la rubrique **Votre RSE** est visible dès le menu principal. Elle propose plusieurs sous-pages dédiées à l'orientation et à l'accompagnement des entreprises, afin qu'elles puissent améliorer leurs pratiques, notamment, sur les sujets tels que la réduction des déchets, les achats responsables, ou encore le déplacement bas carbone.
Pour aller plus loin la sous-page « **Agissez pour les habitants du territoire** », offre la possibilité aux entreprises d'agir en faveur des habitants des quartiers grâce au portail **Montpellier Impact**, qui a été développé par les services du PADEE.

Enfin, pour renforcer la sensibilisation et l'engagement des entreprises, un onglet **L'impact, on en parle ?** a été ajouté sur les pages filières et offres de services du site. De plus, une rubrique du même nom a été intégrée dans la newsletter mensuelle Entreprendre et dans chacune des newsletters filières LinkedIn. Ces outils encouragent ainsi le dialogue et l'échange d'idées autour des enjeux de développement durable.

Voir aussi :
pages 12 et 41

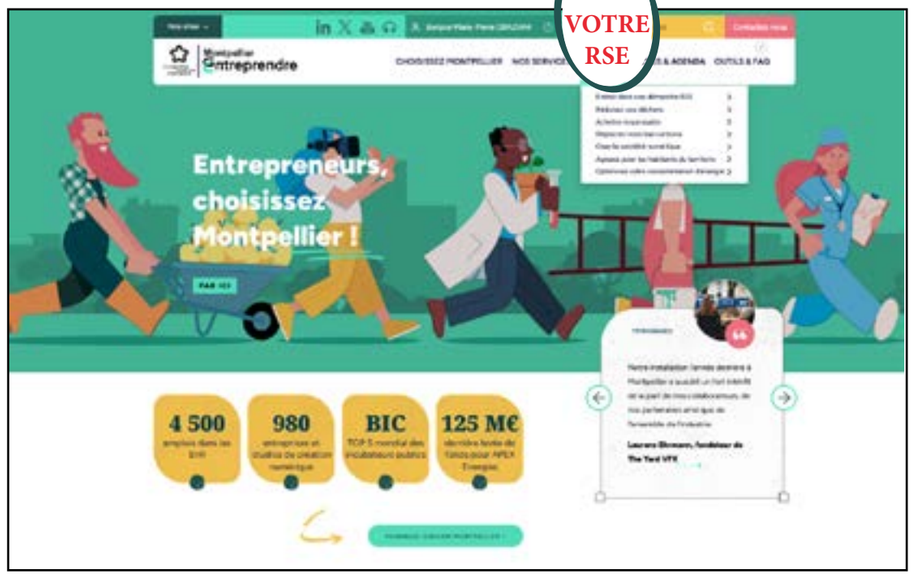

5. L'APPROCHE COLLECTIVE ET INTERTERRITORIALE, CONDITION D'UNE MÉTROPOLE MOTRICE DES TRANSITIONS

La transformation sociale et environnementale de notre territoire ne pourra être véritablement profonde et durable qu'à travers la construction de partenariats solides et pérennes avec l'ensemble des parties prenantes : acteurs économiques, institutions publiques, monde de la recherche et de l'enseignement, ou encore, les citoyens.

Mettre en cohérence nos politiques publiques économiques à l'échelle du bassin de vie montpelliérain et se donner, avec nos partenaires, des finalités communes, donnent plus de force à notre action. Cette coopération territoriale est essentielle pour répondre aux défis actuels avec efficacité et équité.

Au-delà du cadre structurant que représentent les Objectifs de Développement Durable, c'est en mobilisant toutes les forces vives du territoire que nous pourrons créer les conditions d'un développement économique innovant, responsable et résilient, à la hauteur des enjeux de notre époque.

• ODD 17

PARTENARIATS
POUR LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS

LA MISSION TRANSFORMATION RESPONSABLE, UNE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR ACCOMPAGNER ET ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AU SEIN DU PADEE

Dans le cadre de la nouvelle organisation du Pôle Attractivité et Développement Economique (PADEE), et de sa feuille de route Cap 2030, une Mission Transformation Responsable a été créée. Ses missions s'inscrivent dans l'ambition d'accompagner et d'accélérer la transition sociale et environnementale du territoire.

Son intervention se déploie selon 3 axes :

> Axe 1 : Sensibiliser, outiller en interne et accompagner les projets de transitions du PADEE

> Axe 2 : S'appuyer sur l'écosystème des acteurs des transitions sociales et environnementales

> Axe 3 : Faire connaître et valoriser l'offre de services d'accompagnement aux transitions du territoire

Depuis sa création en 2024, la Mission a investi pleinement chacun de ses axes par des actions concrètes : création et animation de deux ateliers de sensibilisation aux enjeux de transitions sociales et environnementales à destination des agents du PADEE, conseils et accompagnement des services à intégrer les questions sociales et environnementales dans leurs projets ; soutien financier de l'ESS et à l'entreprenariat à impact, développement de projets et évènements partenariaux (conventions d'affaires FAIR, Univershifté, journée à impact, etc.).

La Mission est également chargée de l'animation du portail Montpellier Impact et, enfin, en lien avec le service marketing et avec l'appui des autres pôles de la Métropole, elle alimente la rubrique dédiée à la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) du site Entreprendre à Montpellier.

Voir aussi :
pages 6, 12 et 38

Restitution phase d'enquête du programme Rebonds - 27e Région

L'AGENCE DES TRANSITIONS, UNE ALLIANCE TERRITORIALE INÉDITE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE MONTPELLIÉRAIN

Face à l'urgence écologique, économique et sociale, **l'Agence des Transitions** est née d'une conviction simple, c'est à l'échelle d'un bassin de vie et en mobilisant les forces locales, que l'on peut engager efficacement les transformations durables nécessaires. L'agence s'est ainsi constituée, comme une réponse territoriale innovante qui mobilise l'intelligence collective pour transformer durablement l'économie locale.

Sa mission est d'accompagner les entreprises et les écosystèmes territoriaux du bassin de vie de Montpellier dans leurs démarches de transformation durable en proposant des programmes partenariaux concrets, accessibles et collectifs autour de sujets de stratégie bas-carbone, RSE ou encore de l'économie circulaire (réemploi, écoconception, etc.). Son action s'inscrit dans sa capacité à sensibiliser et mobiliser les acteurs économiques locaux, et aussi, créer des liens partenariaux entre collectivités, entreprises, organismes de formation et centres de recherche afin de développer des actions structurantes qui transforment profondément le territoire. Le projet de coopérative carbone locale en cours avec EDF pour favoriser la séquestration carbone, le renforcement du partenariat avec l'UIMM pour accélérer la décarbonation du secteur industriel ou encore l'accompagnent collectif des TPE dans leur stratégie RSE en sont quelques exemples.

À propos de l'Agence

Avec son modèle de gouvernance partenarial, elle fédère dix collectivités fondatrices représentant 200 communes du bassin montpelliérain et un million d'habitants : Montpellier Méditerranée Métropole, Région Occitanie, les Communautés d'Agglomération Sète Agglopôle Méditerranée, Hérault Méditerranée, du Pays de l'Or, du Pays de Lunel, les Communautés de Communes du Grand Pic Saint Loup, de la Vallée de l'Hérault, du Clermontais, et du Lodévois et Larzac. Cette alliance interterritoriale, sans équivalent en France, s'ouvre largement au monde économique avec la représentation de l'ensemble des chambres consulaires, plusieurs syndicats et réseaux d'entreprises et acteurs du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aussi bien de par sa gouvernance que de par ses principes d'action, l'Agence des Transitions s'inscrit pleinement dans l'ODD 17 établissant des partenariats multi-acteurs pour mobiliser et partager connaissances, expertises et ressources et renforcer ainsi la capacité d'action collective face aux enjeux climatiques, économiques et sociaux. C'est toute la dynamique partenariale du territoire qui s'en retrouve consolidée.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE À L'INTERNATIONAL POUR MIEUX RAYONNER

Dans un objectif de maintenir un avantage compétitif en matière d'enseignement et de recherche, il est indispensable de structurer une stratégie internationale partagée entre tous les acteurs du secteur, permettant d'aligner les priorités, de renforcer les complémentarités et de concevoir des actions communes à forte valeur ajoutée. Dans cette perspective et, dans le cadre de sa feuille de route Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (ESRI), la Métropole de Montpellier est à l'initiative de la création d'un Comité de Pilotage (Copil) inter-établissement dédié à l'international.

Lancé en mars 2025, il réunit la Métropole, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire. Ce Copil vise à associer, également, les entreprises à participer sur des thématiques spécifiques. Plateforme de dialogue durable, facilitant les échanges d'expériences et la mutualisation des outils, ce Copil se donne comme mission d'identifier des projets structurants communs d'importance pour renforcer le rayonnement et l'attractivité internationale de Montpellier auprès des étudiants, chercheurs et partenaires économiques étrangers. Dynamiser les mobilités des chercheurs et étudiants, développer des coopérations stratégiques, favoriser des innovations conjointes ou encore participer à des réseaux européens en sont quelques exemples.

Cette démarche de stratégie collective incarne la volonté de la Métropole d'inscrire l'action publique dans une logique partenariale forte, en s'appuyant sur les expertises en présence pour faire émerger une dynamique puissante et durable.

Voir aussi : page 47

« Avec ce comité, nous visons une approche la plus globale possible, en croisant les regards. C'est par le collectif que nous pourrons poser une stratégie partagée et réellement impactante. »

Clare Hart,
conseillère de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée aux relations internationales

TZCLD, UN CONSORTIUM D'ACTEURS ENGAGÉS POUR LE DROIT À L'EMPLOI

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) est une expérimentation nationale déclinée à l'échelle locale. Elle vise à proposer une solution à toutes les personnes privées durablement d'emploi sur les territoires des Hauts de Massane (Montpellier) et de La Valsière (Grabels), grâce à un accompagnement sur-mesure. Une démarche dans laquelle ces personnes sont volontaires et impliquées à chaque étape.

Sur notre territoire, l'ensemble des partenaires du Service Public de l'Emploi (SPE), institutions, acteurs économiques et associatifs collaborent autour de l'objectif d'accompagner 400 volontaires d'ici 5 ans, soit en retrouvant un emploi dans une entreprise classique ou d'insertion, soit en intégrant l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) Hauts Val & Co. Celle-ci vise à développer des activités supplémentaires et non concurrentielles qui permettent de répondre aux besoins du territoire.

Co-présidé par les villes de Montpellier et de Grabels, et en étroite collaboration avec l'État, le Conseil Départemental, la Région Occitanie et France Travail, le Comité Local pour l'Emploi, animé par la Métropole, représente le collectif qui pilote l'expérimentation sur notre territoire. Il réunit une cinquantaine de partenaires engagés, ainsi que les personnes privées d'emploi et les habitants. Il développe des actions d'accompagnement tels que les Cafés des Volontaires pour préparer l'embauche des volontaires, des Commissions Parcours avec le SPE pour accompagner et lever les freins à l'emploi, ainsi qu'une Commission Activités pour veiller à la supplémentarité des activités et accompagner Hauts Val & Co à se développer économiquement.

La démarche TZCLD s'inscrit véritablement dans un projet de territoire qui entend rendre effectif le droit à l'emploi tel qu'inscrit dans le préambule de notre constitution.

Voir aussi :
page 5

LE COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI, UNE INSTANCE PARTENARIALE POUR L'EMPLOI POUR TOUS

Le Comité Local pour l'Emploi (CLPE) est une instance de gouvernance locale qui s'inscrit dans le cadre de la loi pour le plein emploi de 2023. L'objectif est de mieux coordonner les actions de chacun des acteurs de l'emploi afin d'améliorer leur offre d'accompagnement. Co-présidé par le Préfet et par le Président de la Métropole, il a vocation à réunir, au niveau de l'arrondissement de Montpellier (qui couvre le territoire de la métropole et les Communautés d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée, Pays de l'Or et Lunel), les partenaires du réseau pour l'emploi : la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et de la Solidarité), France Travail, les EPCI, le Département de l'Hérault, la Région Occitanie, les Missions Locales, Cap Emploi, etc. L'ambition de ce travail partenarial est de réduire de manière massive le chômage et ainsi la précarité en favorisant la concertation, la collaboration et la coordination autour d'objectifs communs.

Plus spécifiquement, le rôle du CLPE est d'identifier des secteurs d'activité porteurs ainsi que les problématiques de freins à l'emploi ; l'objectif étant de mettre en œuvre des plans d'actions concertés sur la base d'axes prioritaires. Les plans d'actions proposés sont mis en œuvre de manière opérationnelle par des groupes de travail dédiés, associant les acteurs économiques et tout partenaire disposant de leviers d'actions. Les premières priorités définies portent sur les secteurs des énergies renouvelables, de l'économie bleue et du tourisme, des industries culturelles et créatives, ainsi que du transport et du logement.

Voir aussi :
pages 9, 18 et 30

« Ce dispositif est crucial. Je suis convaincu qu'il peut permettre de consolider et intensifier les synergies entre les partenaires publics, privés et associatifs en faveur de l'emploi local ».

Michaël Delafosse,
Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole

MEDVALLÉE, UNE DYNAMIQUE D'ACTEURS POUR CONSTRUIRE UN PÔLE MONDIAL D'EXCELLENCES EN SANTÉ GLOBALE

La Métropole de Montpellier a lancé en 2021 la stratégie MedVallée qui vise à créer un pôle d'excellenceS en santé globale. Cette dernière se différencie des autres clusters santé en France et en Europe par l'approche intégrée de la santé (One Health) qu'elle porte, par sa dynamique d'animation décloisonnée entre trois filières santé, alimentation, environnement et par le croisement de professionnels de divers métiers.

Avec le soutien de la Région Occitanie et de l'État, et 11 ambassadeurs, son ambition est de répondre aux grands défis de demain en matière de santé globale et ainsi, de renforcer l'attractivité internationale du territoire. Réunissant 250 acteurs au lancement de la phase de co construction en ateliers La FabriK MedVallée, elle en compte désormais plus de 1 300 : entrepreneurs, institutionnels, enseignants et chercheurs et professionnels de la santé. Des temps d'animation réguliers sont organisés pour partager des bonnes pratiques, des références, des contacts et des innovations dans les domaines de l'alimentation, la santé et l'environnement. Parmi ces temps, les acteurs de l'innovation comme les pôles de compétitivité Eurobiomed, Agri-Sud Ouest Innovation, Aquavalley et Derbi ont souhaité coordonner des Afterwork MedVallée, quant à la Banque Populaire du Sud, elle a initié les Clubs des Entrepreneurs, permettant 6 rencontres croisées par an de leurs entreprises et des autres membres de la communauté MedVallée.

L'action de MedVallée se structure autour de programmes et d'actions phares : accompagnement en levées de fonds - le Boost Invest -, développement d'équipements structurants en immobilier d'entreprises (ex. : le Centre de Recherche et d'Innovation en Biologie Santé ou encore l'acquisition de l'Ancienne Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier permettant de maintenir l'activité de 6 startups innovantes) et en immobilier pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ex. : extension et réhabilitation du Centre de Biologie Structurale). Enfin, la dynamique MedVallée fédère les acteurs et crée des synergies par l'accueil d'événements internationaux tels les Montpellier Globals Days qui ont réuni 300 experts internationaux venus de 60 pays ou encore des partenariats pour un territoire démonstrateur comme Dinamics.

Voir aussi :
pages 15 et 16

« MONTPELLIER RECHERCHE » POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE LA COLLECTIVITÉ, LE MONDE ÉCONOMIQUE ET LA RECHERCHE

« **Montpellier Recherche** » est une initiative de la Métropole, mise en place dans le cadre de la feuille de route Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (ESRI). Ce dispositif vise, dans une logique de coopération et de promotion de démarches partenariales, à renforcer les liens entre la collectivité, le monde de la recherche et les entreprises pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Il s'applique, au travers d'un travail de structuration d'actions et de valorisation des projets de recherche en lien avec les transitions sociales et environnementales, à soutenir l'innovation locale et l'intégration des avancées scientifiques dans les politiques publiques.

Le dispositif s'articule autour de plusieurs axes :

> le Réseau de référents ESRI, agents référents au sein des pôles de la collectivité, missionnés pour faire remonter les besoins et co-construire des projets avec la recherche ;
> les Laboratoires Collaboratifs, espaces de travail réunissant chercheurs, agents et élus pour favoriser l'innovation collaborative ;
> le financement pour des petits projets de recherche et sur la facilitation de l'accès aux terrains d'étude.

Deux Laboratoires Collaboratifs sont actuellement en cours d'expérimentation : l'un sur l'écologie de la santé, et un second, lancé en 2024, sur l'économie circulaire en lien avec une chaire de l'Université de Montpellier.

Voir aussi :
page 43

> « La Métropole doit devenir un moteur collectif, pour rassembler les universités autour des enjeux de transition et mieux coordonner les actions en matière de développement durable. »
>
> **Valérie Le Chenadec**
> Université Montpellier Paul Valéry

PÔLE ATTRACTIVITÉ
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET EMPLOI